lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE PARAIT LE MARDI N° 210 — SEMAINE DU 5 AU 11 SEPTEMBRE 1972 PRIX : 2 F

Les souteneurs du régime

en bref... en bref... en bref...

Les nervis de Citroën s'en prennent à la C.G.T.

« Mercredi 30 août, les délégués syndicaux C.G.T. des usines Citroën distribuaient, à l'intérieur de l'entreprise, un tract aux travailleurs de la Janais. Vers 13 h 50, une voiture GS break, fraîchement sortie des chaînes (puisqu'elle n'était pas encore immatriculée) conduite par M. Le Nouvel, agent de maîtrise, tenta de renverser M. Hurault, délégué C.G.T., qui distribuait des tracts avec ses camarades. Celui-ci dut faire un écart pour ne pas être renversé par la voiture, mais il fut victime d'une foulure, lui occasionnant un arrêt de travail de quatre jours. La roue droite de la voiture passait sur la caisse contenant les tracts et un porte-documents.

« Cette scène s'est déroulée sous les yeux de trois agents de secteurs et du chef des gardiens qui se trouvaient à cinq mètres. Ceux-ci n'ont rien dit à M. Le Nouvel alors que ce dernier n'avait rien à faire à cet endroit, puisque les voitures sortant des chaînes ont une sortie spéciale. » **Voici les faits racontés dans un communiqué par le Syndicat C.G.T. de Citroën-Rennes.**

Cela n'est qu'un cas parmi les nombreux cas d'agression commis à Citroën. La maîtrise de Citroën a l'habitude de se faire ainsi la main sur les militants ouvriers et faute de pouvoir les éliminer légalement, elle ne se prive pas de les attaquer physiquement — et d'exercer les pressions de toutes sortes. Le dénommé Le Nouvel n'en est d'ailleurs pas à sa première tentative, pusqu'il avait déjà été condamné en 1971 à 4 mois de prison avec sursis et à 1 000 F d'amende pour un fait semblable. Mais ce genre de condamnation ne pèse pas lourd sur les épaules des hommes de main de Citroën. Cette fois-ci encore la C.G.T. porte plainte et Le Nouvel sera peut-être condamné. Mais tous ses pareils et Citroën seront-ils forcés pour autant de respecter les lois ?

En tout cas cela montre une fois de plus que les patrons sont prêts à employer tous les moyens pour lutter contre des militants ouvriers et contre tous les militants ouvriers sans exception. Il n'est pas nécessaire d'être gauchiste pour avoir droit aux coups de la direction et de ses milices. Tous ces nervis payés par les patrons, assassins à l'occasion, gros bras toujours, sont les adversaires de toute la classe ouvrière même de ses éléments les plus réformistes lorsqu'il s'agit d'imposer à l'ensemble de l'usine l'exploitation la plus éhontée. L'Humanité, **qui crie à la provocation gauchiste, lorsque ce sont des militants révolutionnaires qui sont victimes de telles méthodes, ferait bien de s'en souvenir.**

Pour la bureaucratie russe, les combattants palestiniens ne doivent pas faire usage de la violence ! (Ph. U.P.I.)

Les « extrémistes modérés » du Kremlin

La Pravda **du 29 août a publié les réflexions qu'inspire aux dirigeants soviétiques la situation palestienne. Ainsi, pour ceux-ci, ce sont** « les éléments de droite et anarchistes au sein de la résistance palestinienne **(qui font tout)** pour dresser des obstacles sur la voie de l'unité organisationnelle et politique », **empêchant ainsi la victoire de la cause palestinienne.**

Selon les bureaucrates du Kremlin, ce sont les « extrémistes » **de tout poil qui empêchent l'application du remède-miracle au mal palestinien : à savoir la constitution d'un** « front national ». **« Front », qui, toujours selon Moscou, regrouperait toutes les tendances palestiennes et qui collaborerait avec les** « gouvernements arabes progressistes ». **Gouvernements dont pourtant, les masses palestiniennes n'ont rien de bon à attendre, puisqu'ils ont sinon aidé, du moins laissé Hussein de Jordanie liquider les feddayins.**

Outre le dégoût que l'on a à lire sous la plume de ceux qui osent encore se réclamer du communisme, de pareils « conseils » — qui équivaudraient pour les Palestiniens à se suicider — on ne peut manquer d'être surpris de voir la subite répugnance des Brejnev et consorts à l'égard des méthodes « extrémistes ».

Il n'y a pourtant pas si longtemps que ces derniers ont fêté le 4e anniversaire de leur intervention « extrémiste » contre le « front national » tchécoslovaque...

Italie : mansuétude de la justice à l'égard des néo-fascistes

Après l'attentat de Milan qui fit quinze morts, on inculpa un anarchiste mais on laissa courir les véritables coupables... d'extrême-droite ! (Ph. U.P.I.)

Deux militants d'extrême-droite viennent d'être inculpés pour les attentats de Rome et de Milan qui en décembre 1969 avaient fait seize morts et une centaine de blessés.

A l'époque, les recherches de la police s'orientèrent dans une seule direction : les milieux anarchistes. Ce fut l'occasion d'un vaste coup de filet dans l'extrême-gauche. Des dizaines d'arrestations eurent lieu. Et le principal inculpé, Valpreda, est depuis plus de deux ans en prison, bien qu'il n'ait cessé de protester de son innocence.

De toute évidence, l'attentat de Milan fut une provocation montée par l'extrême-droite et certains éléments de la police, pour justifier le déclenchement d'une répression contre les milieux d'extrême-gauche rendus responsables de l'agitation sociale.

Cela, tout le monde le savait, personne ne croyait à la culpabilité de Valpreda, car la machination était bien trop grossière. Mais ni les « suicides », comme celui de Pinelli, ni les disparitions de témoins qui ont jalonné l'enquête policière ne sont venus ébranler la sérénité des juges, et les premiers inculpés continuent toujours à se morfondre en prison.

Cette indulgence de la justice à l'égard des néo-fascistes n'est certes pas surprenante. C'est la même que l'on retrouve en Allemagne à l'égard du N.P.D., c'est la même que l'on retrouve en France à l'égard de l'extrême-droite...

Et cette mansuétude est bien plus forte que l'idéal de « vérité » qui anime soi-disant la « justice », car elle a comme support un sentiment de classe qui lie les fascistes et les appareils d'Etat bourgeois, tous deux défendant les mêmes intérêts, ceux des exploiteurs.

Jeux Olympiques : il en coûte moins de montrer une chaussure que de lever le poing

Mark Spitz est monté sur le podium se faire acclamer brandissant dans sa main une chaussure dont la marque a été retransmise aux téléspectateurs de tous les pays attentifs aux Jeux.

Le coup avait été élégamment monté. Faisant mine d'enlever ses chaussures il en délassait une négligemment assis près du podium en attendant qu'on l'appelle pour se faire acclamer. Lorsque son nom se fit entendre, il se déchaussait tout juste et, la chaussure à la main, il est monté sur le podium, a levé les bras aux ovations, offrant la marque de ses chaussures aux flashs des journalistes. Puis, tenant toujours sa chaussure, il a mis les bras autour du cou de ses partenaires de droite et de gauche, mettant à nouveau la marque bien en évidence.

Le geste a fait scandale. Mais, il faut le reconnaître, il était plus dans la note, il cadrait plus avec l'ambiance dominante que le geste qu'eurent, il y a quatre ans, aux Jeux Olympiques de Mexico, les Noirs américains Tommie Smith et John Carlos. Ceux-ci, on se le rappelle, avaient levé un poing ganté de noir en signe du pouvoir noir.

Tommie Smith et John Carlos avaient été hués pour leur geste. Spitz a été acclamé. Les premiers, avaient voulu montrer à la face du monde qu'ils appartenaient à une communauté qui n'accepte plus qu'on la maltraite et qu'on l'humilie. Ils avaient été expulsés du village olympique par le Comité International présidé par M. Brundage. Mark Spitz a rappelé qu'il appartenait à une communauté où l'argent est roi. On a parlé un temps de le disqualifier. Il paraît peu probable qu'on lui applique une telle mesure.

Dans le monde du sport on tolère plus la publicité sur les chaussures que les protestations des opprimés.

Éditorial

LES SOUTENEURS DU RÉGIME

L'AFFAIRE du proxénétisme lyonnais n'est plus celle d'un policier égaré, formule consacrée lorsque l'un de ces nobles serviteurs de l'Etat est mêlé à des histoires louches.

Anciens flics définitivement et pour ainsi dire publiquement reconvertis dans le proxénétisme ; commissaires de police copropriétaires de bordels ou actionnaires d'agences immobilières spécialisées dans l'achat et la vente d'hôtels borgnes ; interventions des brigades de la police des mœurs dans le seul but de peser sur les fluctuations de la conjoncture dans cette branche très particulière des affaires dans le sens des intérêts des policiers-maquereaux : c'est à se demander si cette vaste et lucrative entreprise qu'est la prostitution n'est pas une filiale de l'Intérieur. A moins que cela ne soit l'inverse.

A côté de cette vaste et fructueuse affaire aux multiples ramifications, celle montée par le policier de Lourdes qui vient d'être arrêté de son côté pour proxénétisme, apparaît vraiment comme du bricolage artisanal.

Le scandale a soulevé un coin du voile qui, en temps normal, couvre ce grouillement fétide où les limites incertaines entre la pègre et la police s'effacent. Mais au travers de la police, au-delà de la police, c'est tout l'appareil d'Etat qui se montre dans l'affaire de Lyon tel qu'il est.

Des commissaires de police qui « protègent » des prostituées au préfet qui protège ses commissaires de police, en passant par le député qui protège les gangsters et jusqu'aux magistrats qui ferment les yeux sur tout cela, jusqu'à ce qu'ils soient obligés de faire autrement, c'est un solide tissu de relations personnelles sinon d'affaires entre ce beau monde et le milieu.

Ce n'est pas seulement la corruption individuelle de quelques-uns qui est en cause, comme voudrait le laisser croire aussi bien le ministère de l'Intérieur que le syndicat CGT de la police. Au-delà de la corruptibilité plus ou moins grande des individus, il y a une corruption bien plus profonde, sociale.

L'appareil d'Etat, tout l'appareil d'Etat, mais surtout ses piliers principaux tels que la police, constitue un corps à part. Ce corps, étranger à la société, est élevé au-dessus de cette dernière par la grâce de tous les possédants qui ont besoin de sa protection. C'est un corps privilégié dans le sens étymologique du terme, auquel les lois du commun des mortels ne s'appliquent point — ou si peu.

La police est un corps intouchable en France — comme elle l'est à des degrés divers dans toutes les sociétés bourgeoises. Un policier dans l'exercice de ses fonctions est un être à part, protégé contre toute atteinte, même verbale ; il a en même temps tous les droits, y compris celui d'assassiner. Il est absout de tous les crimes s'il les a commis dans « l'exercice de ses fonctions » — fonction qui est celle de défendre l'ordre, l'ordre bourgeois.

Comment s'étonner si des policiers détournent à leur profit une fraction de cette autorité que leur confère la bourgeoisie pour la défendre ? Comment s'étonner que l'absence totale de contrôle de la société sur la police, et l'impunité non moins totale qui lui est conférée dans son rôle, incitent des policiers à rechercher dans cette ombre officielle et sous cette protection légale des avantages personnels ?

La corruption individuelle des policiers est le sous-produit des privilèges exorbitants de la police. Corruption d'autant plus dans l'ordre des choses que, pour effectuer les basses besognes de mercenaires de l'ordre bourgeois, on ne recrute pas des enfants de chœur. Et on les dresse, on les habitue aux sales besognes. Aux sales besognes « dans l'exercice de leurs fonctions », bien sûr. Mais parfois, l'apprenti se sert, à titre privé, des leçons apprises. Et il le fait d'autant plus facilement qu'il sait, même dans ce cas, même s'il viole la loi à titre privé, qu'il a de fortes chances de bénéficier d'appuis, de soutiens et de relations. Véritables complicités qui ne sont pas de purs liens d'affaires, mais une solidarité de corps.

Tous ceux qui ont couvert le commissaire Javilliey pendant plus de trois ans, alors que ses liens avec le milieu étaient notoires, ne l'ont pas fait parce que le policier leur versait des dividendes sur ses revenus d'industriel de la prostitution. Ils l'ont fait par esprit de corps, par solidarité entre gens bénéficiant des mêmes privilèges pour le même rôle : parce qu'il faut maintenir l'intouchabilité des soutiens de l'ordre bourgeois.

Aussi, le scandale dépasse la lamentable personnalité de tel commissaire ou de tel député.

Le scandale, c'est l'existence de toutes ces castes incontrôlables dont l'ensemble constitue l'appareil d'Etat. Le scandale, c'est le règne de la bourgeoisie qui ne peut pas se passer des services de corps de répression.

GISCARD VEUT FAIRE PAYER LES TRAVAILLEURS

FACE à l'augmentation spectaculaire des prix durant ces dernières semaines, le gouvernement lui-même est forcé d'admettre que la situation devient préoccupante. Ce n'est pas tant que la situation des catégories les plus pauvres soit devenue brusquement, par on ne sait quel miracle, l'objet des soucis et des angoisses des Giscard, Pompidou et consorts...

Non, ce qui les préoccupe, ce sont surtout les prochaines élections. Les électeurs pourraient en effet alors marquer leur mécontentement en refusant leurs suffrages à ceux qu'ils considèrent à juste titre comme des fauteurs de vie chère. Aussi voit-on, durant cette période, nos ministres multiplier les gestes et les déclarations destinés à faire passer les pilules les plus amères. De Giscard à Edgar Faure, on se dépense sans trop compter pour ravaler la façade.

Ainsi Giscard vient d'annoncer que, pour partir en guerre contre l'inflation, il mettait en application un plan qui devrait sinon arrêter, du moins freiner, si l'on en croit ses déclarations, l'augmentation trop vive des prix. Ne croyez cependant pas, braves gens, aux miracles. La bonne fée Giscard n'y croit pas elle-même, elle qui prévoit que les mois d'août, septembre, octobre seront encore mauvais. D'ici novembre, les porte-monnaie des ménagères se videront un peu plus vite chaque jour, les propos de Giscard seront alors oubliés, et notre ministre des Finances, qui n'est pas avare de belles paroles, prendra sans doute d'autres mesures.

Et ainsi, cahin-caha, on espère s'acheminer vers les élections de 1973.

En attendant, les travailleurs et les catégories les plus pauvres de la population risquent de faire les frais des décisions de Giscard. Ne prévoit-il pas, en effet, d'augmenter le taux des réserves que les banques doivent déposer sans intérêt auprès de la Banque de France, mesure qui vise à la limitation du crédit ? Qui cette mesure touchera-t-elle, sinon les salariés en premier lieu, ceux qui, pour se payer les quelques éléments d'un minimum de confort, sont contraints de recourir au crédit ? Quant aux industriels, ils répercuteront sur les prix le renchérissement du crédit qui découlera de cette mesure, le faisant payer aux consommateurs. Mais si, à la rentrée, la note est salée pour les travailleurs qui reviennent de vacances, ils risquent de demander des comptes aux responsables c'est-à-dire aux patrons, et à leurs complices du gouvernement.

J.-P. VALI.

sommaire

EN FRANCE

● **Leur nouvelle société**

Page 5
— L'affaire du talc Morhange : seul le capitalisme est responsable !
Page 8
— Non aux expulsions.

● **Le blocage de** Lutte Ouvrière **par les N.M.P.P.**

Page 9
— La C.G.T. contrainte à reculer.

DANS LE MONDE

ETATS-UNIS
Pages 6-7
— La candidature McGovern et le mouvement ouvrier américain.

VIETNAM
Page 12
— Le « dernier quart d'heure ».
— Les promesses de Nixon.

MADAGASCAR
Page 12
— Loi martiale.

COREE
Page 12
— Un rapprochement sans perspectives.

DIVERS

Page 4
— En bref
Page 10
— Livres : « Les Vendéens de 93 » - « Les gens du Tennessee ».
Page 11
— Cinéma : « Votez McKay » - « La poursuite sauvage ».

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition : L.I.T.O. Département Presse Offset 4, rue du Bouloi

Impression : Roto technic Offset Aubervilliers

Adressez toute correspondance à
LUTTE OUVRIERE
B.P. 152-06
75 263
PARIS CEDEX 06

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F à 340 F suivant pays	de 390 F à 650 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON
PARIS-6851-10

en bref... en bref... en bref...

Faut bien s'occuper !

Quand Messmer a succédé à Chaban, il a reçu tous les syndicats à la queue-leu-leu. Maintenant c'est au tour d'Edgar Faure, notre nouveau ministre des Affaires sociales, de recevoir tous les dirigeants syndicalistes.

Ces entretiens, qui parfois ont duré plusieurs heures, n'ont, ce que tout le monde pouvait prévoir, rien donné. Sinon qu'Edgar Faure a décidé la création de « groupes de travail » sur l'indice des prix, la mensualisation du S.M.I.C., etc.

Devant ce refus manifeste de la part du gouvernement, chacun était en droit d'attendre des dirigeants syndicaux une riposte à la mesure du mépris et de l'hypocrisie gouvernementale pour la classe ouvrière.

Mais au contraire, tous ces messieurs se réjouissent de la création de ces « groupes de travail » où nos champions de la négociation et du bla-bla-bla autour du tapis vert vont pouvoir discutailler pendant des journées entières.

Bien sûr, pour garder la face, on proposera quelques petits mouvements par-çi par-là, et de « groupes de travail » en antichambres de ministres (ils sont encore près de quarante à ne pas avoir reçu les syndicats), les dirigeants syndicaux trouveront bien à s'occuper jusqu'aux prochaines élections sans rien proposer.

Politique des prix et politique tout court

Après avoir durant des années consciencieusement tenu son rôle de chef d'orchestre dans le concert de la hausse des prix, le gouvernement vient de nous révéler tout crûment par la voix de Giscard d'Estaing son intention de ne pas augmenter les services publics jusqu'à la fin de mars 1973. Mais oui ! Juste après les élections ! A défaut de tenter des élections anticipées, le gouvernement s'est résolu à repousser après elles les nouvelles hausses des tarifs publics qu'il mijotait. Cela n'empêche pas que l'on nous a annoncé au lendemain de cette décision que les parkings parisiens seraient augmentés à partir du 1er septembre.

C'est ainsi, par exemple, que la S.N.C.F. et la R.A.T.P. devront, pendant quelques mois, se contenter de rançonner les usagers — provisoirement — électeurs aux anciens tarifs, ce qui n'est déjà pas si mal, en attendant qu'ils soient redevenus des usagers tout court.

La manœuvre est bien grosse certes et aura du mal à impressionner tous ceux qui font les frais de la politique de voleurs des gouvernants, mais le cynisme est une de leurs compétences professionnelles.

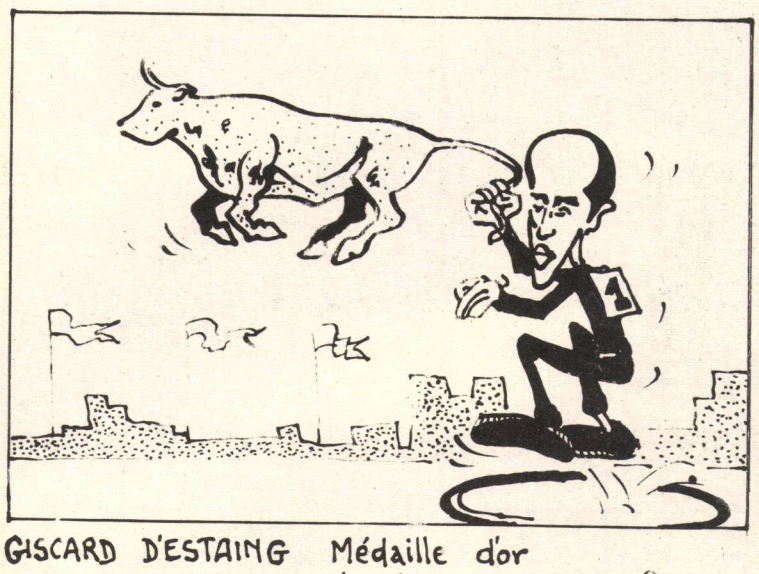

GISCARD D'ESTAING Médaille d'or du lancer du bœuf.

Le S.M.I.C. « augmenterait » au 1er octobre... mais avec les hausses de prix, il risque de ne pas courir assez vite...

Depuis que le gouvernement est rentré de vacances il s'est déjà tenu deux conseils des ministres en moins d'une semaine, chacun tirant la sonnette d'alarme au sujet de la catastrophique hausse des prix que les indices officiels n'ont même pas pu nier pour le mois de juillet.

Alors, bien entendu, indépendamment des mesures pour « empêcher » ladite hausse, le nouveau gouvernement n'a pas pu moins faire que de parler d'un relèvement du S.M.I.C. pour le 1er octobre, avec la perspective des 1 000 F pour juillet 1973.

Chaban-Delmas, un peu avant son éviction du gouvernement, avait déjà garanti que le S.M.I.C. atteindrait les 1 000 F en 1973 par le simple jeu des hausses successives liées « à la croissance de l'économie » (il faut entendre par là la croissance des prix, bien sûr) et, si le successeur de Chaban en vient à avancer la date à laquelle les 1 000 F seront atteints c'est surtout parce que les prix galopent de plus en plus vite et que les dernières hausses des denrées alimentaires aussi bien que celles des services publics ou des tabacs l'obligent à hausser aussi un peu le salaire minimum.

Au rythme actuel de croissance des prix (près de 20 % reconnus officiellement pour le steack en un an, plus de 7 % pour le pain, etc.) la simple répercussion de ces hausses sur le salaire minimum amènera inéluctablement le S.M.I.C. à 1 000 F, ce qui n'aura, bien entendu, rien à voir avec une quelconque « croissance » du niveau de vie des Français. Cela ne sera que l'équivalent du minimum actuel, c'est-à-dire une misère avec laquelle on ne peut vivre.

Au train où vont les choses d'ailleurs, on peut même prévoir que le gouvernement est largement capable d'offrir les 1 000 F avant les élections et non en juillet prochain. Mais ce cadeau, en réalité, ne serait que le reflet bien pâle de l'ascension vertigineuse des prix.

Ceux qui devraient quand même se dépêcher de réviser leur revendication essentielle, ce sont les syndicats et les partis de gauche qui, s'ils n'y prennent garde, risquent de se faire doubler sur leur gauche par le gouvernement actuel. Les syndicats en prévoyaient la nécessité ces jours derniers... ils devraient essayer d'aller plus vite que les prix !

Vallourec (Noisy-le-Sec - Seine-St-Denis) : un ouvrier victime du manque de sécurité

Lundi 28 août, un travailleur d'une entreprise extérieure, âgé de 32 ans et père de quatre enfants, qui effectuait des travaux d'entretien chez Vallourec (usine de tubes) a été électrocuté.

Il a touché les rails d'un pont roulant sous tension (400 volts), puis il s'est brisé la tête et les reins sur un wagon qui se trouvait plusieurs mètres en contrebas. Il est mort pratiquement sur le coup.

Ce travailleur qui réparait des descentes d'eau dans l'usine pensait avoir coupé l'électricité alors qu'en réalité la manette qu'il avait actionnée ne coupait que partiellement le courant.

En temps normal, Vallourec est déjà « bien placé » en ce qui concerne les accidents : chaque année c'est environ 10 % du personnel qui est obligé de prendre des arrêts de travail à cause d'accidents. Mais pendant les vacances, c'est pire, car la direction fait appel à des entreprises extérieures pour les travaux d'entretien.

Jusqu'à présent, aucune mesure sérieuse n'avait été prise vis-à-vis des travailleurs de ces entreprises. De plus comme ces entreprises extérieures sont payées à la tâche et qu'elles veulent donc accomplir leur travail en des délais les plus courts possibles, les travailleurs sont obligés de travailler vite et sans sécurité.

A la suite de cet accident, la direction s'est engagée, lors d'une réunion extraordinaire de la Commission Hygiène et Sécurité, à prendre tout de même des mesures. Comme de nombreuses autres entreprises, Vallourec aura attendu l'accident pour faire, enfin, un peu de sécurité !

Le lendemain de cette réunion, un accident tout aussi tragique a failli se produire. Un travailleur allait mettre les mains sur des rails sous tension — croyant que le courant avait été coupé, alors qu'il n'en était rien — et n'a échappé à l'électrocution que de justesse. Il y avait heureusement quelqu'un qui passait par là à ce moment et qui lui a crié de ne toucher à rien in extremis.

Jusqu'à présent, vue l'émotion soulevée, la direction n'ose rien dire. Mais il est sûr qu'elle essaiera de dégager ses responsabilités et de les faire retomber soit sur le travailleur, soit sur l'entreprise extérieure.

Pourtant c'est Vallourec qui n'a pas pris de mesures de sécurité. En effet, les travailleurs des entreprises extérieures n'ont reçu aucune consigne, tant de la part de Vallourec que de leurs entreprises respectives. La seule chose qu'on leur avait dite, c'est que pendant les travaux le courant serait coupé !

Quant au service censé contrôler les travaux des entreprises extérieures, ses responsables ne savent même pas exactement le nombre de celles-ci ni les travaux qu'elles doivent effectuer dans l'usine.

Les travailleurs présents à l'usine sont mécontents, alors que tout le monde commence à prendre conscience de ce que la sécurité n'est pas une une plaisanterie, qu'il y va de la vie de chacun.

Suite à cet accident un débrayage a eu lieu, où nous étions tous présents (il y avait même deux membres de la maîtrise). Maintenant nous sommes tous certains que la direction ne fera de la sécurité que contrainte et forcée. Car pour elle cela « coûte cher » et ne rapporte rien. Ce sera à nous de la forcer à appliquer un minimum de règles de sécurité.

Les foyers des jeunes en grève !

Vendredi 1er septembre, le Comité central de grève des foyers de jeunes travailleurs organisait une conférence de presse. Un représentant des grévistes fit un récit de la lutte des résidents depuis le début juillet (voir **L.O.** n° 202 et suivants) lutte qui a démarré par le refus de payer l'augmentation de 40 F du prix des loyers. Pendant le mois d'août le refus s'est étendu : alors qu'en juillet ce n'est qu'à Clichy et à Epinay que la quasi-totalité des résidents refusaient l'augmentation, en août c'est dans neuf foyers que des résidents prennent la précaution de verser leur loyer, non pas au nouveau taux à l'ALJT, mais à l'ancien sur un compte ouvert à cet effet par le Comité de grève.

La direction de l'A.L.J.T. a bien déjà dû céder sur quelques points : la dissociation du prix de la chambre et de celui des repas (qui peuvent maintenant être pris au ticket) et les libertés politiques et syndicales, quoique, dans une note, la direction soit ensuite revenue en arrière pour limiter ces droits.

En ce qui concerne l'augmentation un juge a été désigné pour arbitrer le conflit et doit rendre son arbitrage le 18 septembre. Le Comité de grève compte d'ici là avoir relancé l'action, non seulement dans les trois foyers les plus actifs en juillet, mais dans les 21 foyers A.L.J.T. de la région parisienne.

A l'issue de la conférence de presse le Comité organisait une visite du foyer de Clichy, pour montrer les conditions de logement, et notamment l'insuffisance des locaux destinés aux loisirs, la pauvreté affligeante de la bibiothèque... mais aussi pour montrer que contrairement à ce qu'avaient écrit certains journaux les locaux toujours bien tenus par les occupants, y compris, bien sûr, la cuisine que les résidents font fonctionner maintenant eux-mêmes puisque la direction, par mesure de rétorsion, a demandé au personnel de ne pas venir travailler.

Signalons enfin à nos lecteurs que le Comité central de grève compte, pour obtenir un soutien à son action, organiser mi-septembre un gala à la Mutualité.

L'affaire du talc Morhange

CE N'EST PAS TANT L'HEXACHLOROPHENE QUE LE CAPITALISME QUI EST EN CAUSE

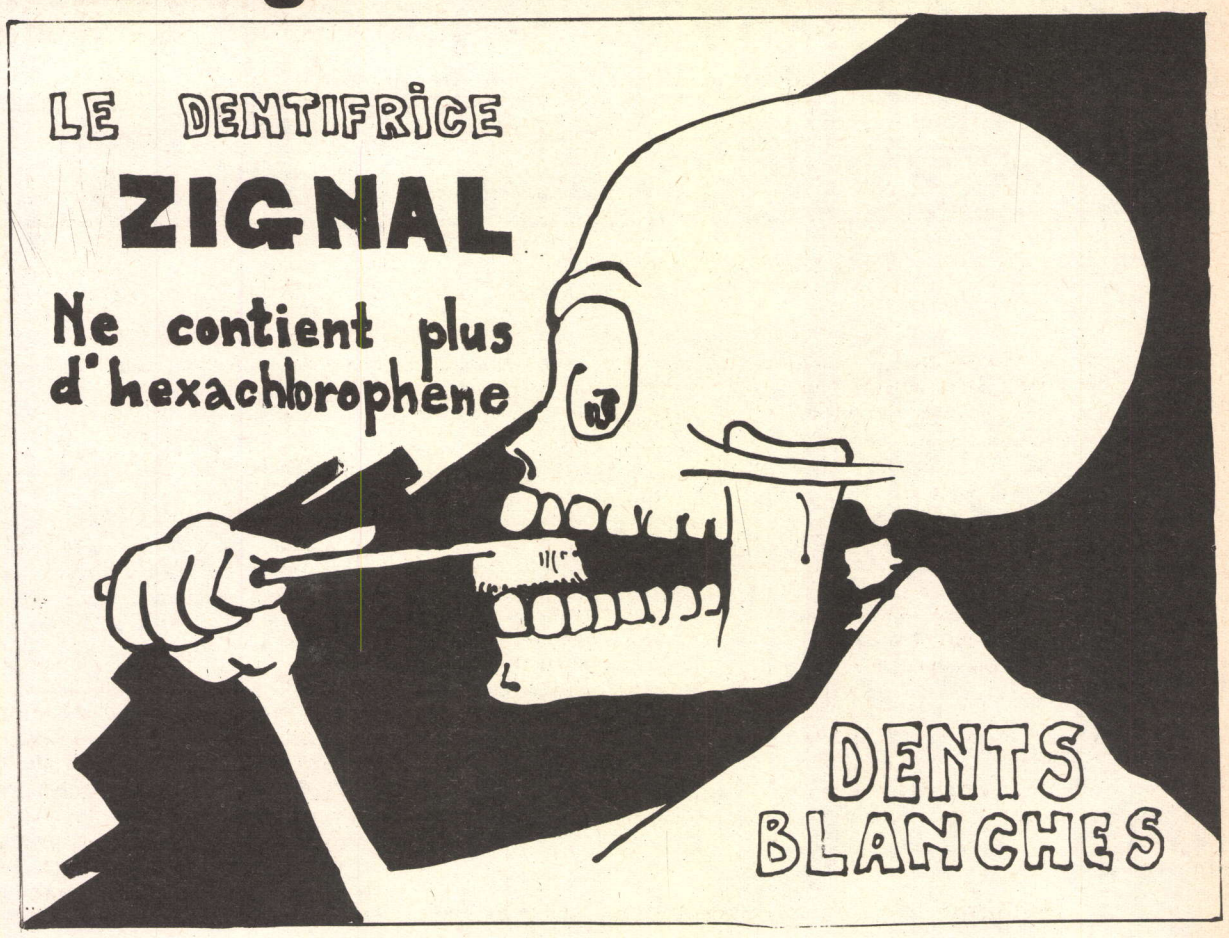

ALORS que le nombre de décès d'enfants attribués à l'utilisation du talc Morhange augmente de communiqué en communiqué, le ministère de la Santé publique s'empresse de faire semblant de faire quelque chose. L'hexachlorophène vient d'être inscrit au tableau des substances vénéneuses (c'est-à-dire que les conditionnements d'hexachlorophène pur devront porter l'étiquette verte et noire indiquant qu'il s'agit d'un produit toxique, et l'on nous annonce pour les semaines qui viennent un second décret inscrivant au tableau C des médicaments tous les produits qui contiennent plus de 1 % d'hexachlorophène, qui seront alors, dans le cas de produits d'hygiène et de cosmétologie, assimilés à des médicaments vendus uniquement en pharmacie et sur ordonnance. Ces mesures, nous assure-t-on, ne seraient pas des mesures de circonstance : elles seraient prévues depuis mai 1972.

C'est possible. Mais outre que cela ne plaide guère en faveur de la rapidité de nos gouvernants en ce domaine (il s'agit de laisser aux industriels le temps de modifier éventuellement leurs fabrications... et d'écouler leurs stocks), ce n'est pas là que se situe le vrai problème. Sans doute est-il nécessaire de réglementer l'utilisation de l'hexachlorophène, mais cette réglementation, dans l'état actuel de la législation française, sera bien incapable d'empêcher un drame comme celui-ci de se reproduire demain ou après-demain, avec un autre talc et éventuellement un nouveau bactéricide, différent de l'hexachlorophène mais aussi dangereux ou même plus.

Le vrai problème en effet, c'est que la sacro-sainte liberté commerciale, et le secret commercial qui va de pair sont érigés au rang de principes dans notre société, et permettent à n'importe qui, pourvu qu'il ait des capitaux, quelles que soient ses compétences techniques et ses qualités morales, de fabriquer et de vendre n'importe quoi, sans aucun contrôle préalable ou ultérieur, de lui-même ou de services compétents, des dangers que l'utilisation des produits mis en vente pourrait entraîner pour l'utilisateur (ou les ouvriers qui les fabriquent), ni même de la qualité, ou de la constance de composition de ces produits.

Il y a bien sûr un certain nombre d'exceptions, à commencer par celle de l'industrie pharmaceutique, dont on a beaucoup parlé dans cette affaire. Sans doute cette législation n'est-elle pas parfaite (la perfection n'étant pas de ce monde capitaliste), et son application est-elle encore plus sujette à caution, mais elle garantit au moins au consommateur que le médicament qu'il va utiliser a été fabriqué par des gens ayant une certaine compétence, que sa composition a donné lieu à un certain nombre d'expertises avant que le visa de fabrication ne soit délivré, et que le mode de fabrication lui-même a été contrôlé. Dans un tout autre domaine, l'acheteur d'une voiture automobile a au moins la garantie que le service des mines a vérifié, avant la commercialisation d'un type quelconque de véhicule, qu'il était bien conforme aux impératifs légaux de sécurité. Il ne s'agit pas, encore une fois, de prétendre que dans ces cas-là la législation est parfaite, et résoud tous les problèmes, mais de montrer, à partir de ces exemples, qu'un contrôle préalable dans l'intérêt du public ne relève pas de l'utopie, mais est possible, et existe même dans certains cas.

Le malheur est que ces cas ne sont que des exceptions venant confirmer la règle. Car que ce soit dans l'industrie des produits d'hygiène et de cosmétologie (comme c'est le cas du talc Morhange), dans celle des produits alimentaires, ou dans le domaine des produits chimiques, aucun contrôle de ce genre n'est prévu. Il y a bien sûr une liste de substances dont l'emploi est interdit ou réglementé, toujours, ou presque, parce qu'ils ont déjà provoqué des accidents. Mais ce n'est précisement qu'en cas d'accidents graves et répétés que l'on se penche sur ces produits. Cela signifie qu'un industriel peut utiliser une substance nouvelle, sans procéder à aucun essai de toxicité, sans prévenir personne... et sans commettre, du point de vue légal, la moindre faute.

L'adjonction de conservateurs et de stabilisateurs dans l'industrie alimentaire, la fabrication de produits de toilette utilisés quotidiennement, y compris bien sûr par les enfants beaucoup plus sensibles que les adultes à la plupart des substances toxiques, la fabrication de détersifs et de lessives dans lesquels les ménagères se plongent régulièrement les mains, l'utilisation à l'échelle industrielle d'huiles spéciales, de solvants ou de peintures dans lesquels baignent parfois littéralement des ouvriers, échappent ainsi à tout contrôle.

C'est ainsi que la loi permet même au fabricant de ne pas révéler la composition de ses produits, ce qui ne renseignerait guère le plus souvent l'usager, c'est vrai, mais permettrait au moins d'orienter efficacement les soins en cas d'intoxication ou d'allergie.

C'est ainsi que le ministère de la Santé publique a publié à la fin de la semaine dernière un communiqué déclarant : **« Il a été annoncé que des dentifrices Gibbs et le savon Rexona étaient façonnés par la société SETICO. Après complément d'information, il ressort que ces produits ont toujours été fabriqués dans les usines et laboratoires Thibaud-Gibbs. Par ai.leurs, cette société affirme formellement que ni l'un ni l'autre de ces articles ne contient d'hexacholorophène ».** C'est-à-dire que le ministère de la Santé publique est dans l'impossibilité d'affirmer par lui-même que les dentifrices Gibbs et le savon Rexona ne contiennent pas d'hexachlorophène, mais qu'il se sent tout de même tenu d'apporter sa caution morale à des industriels craignant de voir leur chiffre d'affaires diminuer à la suite des craintes justifiées que pourrait éprouver le public envers leurs produits (car le dentifrice Gibbs ne contient peut-être plus d'hexachlorophène mais, autant qu'on puisse le savoir à cause du secret commercial justement, le G11 de la publicité Gibbs en était dans le passé).

Un Etat dont le rôle n'est pas de protéger les consommateurs et la population, mais dont la préoccupation principale est de veiller sur les bénéfices des industriels privés, l'Etat capitaliste en un mot : voilà le vrai responsable de la mort des trente enfants qui auraient été intoxiqués par le talc Morhange, et de tous les autres inconnus, victimes d'intoxications en tant que travailleurs ou en tant que consommateurs.

François DUBURG.

DONGES (Loire-Atlantique)

SIX MORTS POUR LE PROFIT

(Ph. U.P.I.)

A Donges, la foudre qui tombait samedi 26 août sur le pétrolier grec « Pincess Irene », provoquant trois explosions et un gigantesque incendie qui firent six morts, n'était pas l'instrument d'une quelconque fatalité. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir qu'une opération particulièrement dangereuse à cause des risques d'explosion qu'elle présente (et qui doit être interrompue par temps d'orage, précisent les règlements de Marine) se poursuivit malgré tout le 26 août, rendant possible la catastrophe. Alors que le pétrolier avait déchargé sa cargaison à la raffinerie Antar, il procédait à son approvisionnement en fuel et au défusage, c'est-à-dire au remplissage de ses soutes en eau de mer, remplissage ayant pour conséquence de comprimer fortement les gaz restés dans les soutes. Il suffisait alors à la foudre de toucher l'un des mâts du navire pour tout faire sauter.

Si cette opération très dangereuse, et connue comme telle par n'importe quel technicien, fut poursuivie pendant l'orage, c'est qu'un pétrolier immobilisé coûte très cher sans être rentable, qu'il faut diminuer au maximum un tel temps mort et toujours accroître sa vitesse de rotation. Que les règles de sécurité soient alors outrepassées, que soit mise en danger la vie de l'équipage et de tout le personnel occupé à de telles opérations, qu'importe aux armateurs, aux affréteurs, aux grandes sociétés ? Les assurances sont là pour payer les dégâts, et la fatalité ou le « pénible destin » pour assumer les responsabilités.

Mais il y avait quarante-deux hommes à bord du « Princess Irene », trois femmes et trois enfants ; des ouvriers de la raffinerie Antar se tenaient à proximité immédiate du navire ; et les six victimes de l'accident seront en effet six travailleurs, marins ou ouvriers. Le souci de faire plus de profits quitte à négliger les risques les plus grands, explique directement ces morts. De même qu'il a conduit à commettre d'autres graves imprudences. Alors que les risques d'explosion n'étaient pas encore entièrement écartés, et parce qu'il fallait aller vite, très vite pour dégager l'accès à la raffinerie, des hommes étaient envoyés à bord pour se « rendre compte de la situation », tandis que les navires transportant des produits dangereux (acide nitrique, ammoniaque, etc.) destinés à des usines voisines de la raffinerie, étaient de nouveau autorisés à circuler sur la Loire, et passaient donc, dans le chenal, à proximité du « Princess Irene »...

Profits obligent !

L. PLAIN.

LA CANDIDATURE DE McGOVERN ET L

McGovern. (Ph. UPI)

LES élections présidentielles qui auront lieu en novembre aux U.S.A. divisent le mouvement ouvrier américain ou, pour être plus précis, sa bureaucratie syndicale. Alors que, traditionnellement, le « Labor » soutient les démocrates (qui ont été au pouvoir vingt-huit des quarante dernières années), cette fois-ci, la bureaucratie syndicale s'est divisée. Le syndicat des camionneurs, qui n'est pas rattaché à la puissante centrale A.F.L.-C.I.O., a été le premier à prendre position ouvertement pour Nixon. A vrai dire, cette position n'était guère une surprise, puisqu'il y a quelques mois Nixon avait fait libérer Hoffa, secrétaire du syndicat et gangster notoire, en échange de l'appui de ce dernier pour les présidentielles. C'est maintenant chose faite.

Plus inattendue a sans doute été l'attitude de George Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O., qui, avec plusieurs autres dirigeants des syndicats de l'industrie et du bâtiment, a déclaré qu'il ne soutiendrait pas McGovern. Ce refus de Meany est sans doute lié à l'attitude d'un certain nombre de dirigeants démocrates eux-mêmes vis-à-vis de McGovern. Car, au sein du Parti Démocrate, McGovern n'a pas très bonne presse. On lui reproche d'être un « populiste », c'est-à-dire d'être trop sensible à la pression populaire. On lui reproche surtout de ne pas être aussi intimement lié qu'un Kennedy ou un Johnson aux milieux d'affaires, liaison qui serait, pour ces messieurs du Parti Démocrate, une garantie à la fois de sérieux et de compétence. Et malgré le fait que McGovern se défende comme un beau diable, qu'il prenne comme vice-président Sargent-Shriver, qui, membre du « clan » Kennedy, a la réputation d'être au mieux avec les milie faires, qu'il multiplie les déclarations apaisantes, ne semble pas avoir remonté sensiblement chez l dignitaires du Parti Démocrate. Une partie d'er fait une campagne ouverte de soutien à Nixon ; ur dirigée par les leaders démocrates au Sénat et à l bre des Représentants, affirme publiquement qu tend l'échec de McGovern aux élections de n pour reprendre en main le parti. Un certain nomb nanciers du Parti Démocrate, tels Robert Strauss gène Wyman, ont même fondé un « Comité pou un congrès démocrate » (en opposition à celui qui gné McGovern). Quant à la presse « libérale » el jusqu'à présent, sur une prudente réserve.

On comprend dans ces conditions qu'en refu soutenir McGovern, George Meany ne prend pas sition originale. Il ne fait que suivre un courant as au sommet du Parti Démocrate.

D'autres leaders syndicaux, quant à eux, ont déci puyer McGovern officiellement ou officieusement clarant, par exemple, qu'il fallait « battre Nixor dire explicitement qu'ils soutenaient McGovern). A se trouve Leonard Woodcock, l'homme qui a su Reuther à la tête du syndicat de l'automobile U.A. cette voie, Woodcock a trouvé le soutien de Ces vez, dirigeant du syndicat des travailleurs agricoles trick Gorman des ouvriers bouchers, de David Li des travailleurs de la distribution et de quelque dont Rosenblum des travailleurs de la confection Bridges des dockers de Californie.

Ring Down!

LE PARTI DÉMOCRATE N'EST PAS NOTRE PARTI

Woodcock, président du syndicat de l'automobile, avec Kennedy.

Nous publions ici un article extrait de « Ring Down », bulletin d'entreprise du groupe trotskyste « Spark » diffusé à la Compagnie des Téléphones de Détroit.

Les publicités télévisées sur la Convention du Parti Démocrate à Miami tentaient de nous convaincre que cette foire était très importante pour les travailleurs. On nous affirmait que « NOTRE » parti avait choisi son candidat, un « ami de la classe ouvrière », qui allait tenter de battre Nixon, « l'ami des milieux d'affaires ».

Mais il y a une multitude de choses qui montrent que le Parti Démocrate n'est pas du côté de la classe ouvrière, pas plus que le Parti Républicain d'ailleurs. Lorsqu'on regarde le passé des candidats, y compris de McGovern, on constate qu'ils ont toujours voté contre les lois favorables à la classe ouvrière et pour les lois dirigées contre le mouvement ouvrier. C'est un congrès dont la majorité était contrôlée par le Parti Démocrate qui a rédigé et fait adopter la loi sur le contrôle des salaires que Nixon utilisa par la suite dans sa politique de blocage des salaires. Et, ensemble, démocrates et républicains continuent de voter des crédits pour la guerre en cours aussi bien que pour les prochaines.

Jetez un coup d'œil sur l'œuvre accomplie par le Parti Démocrate durant les longues années où il a contrôlé le gouvernement.

Avant la guerre de Sécession, la politique des démocrates consistait à soutenir les planteurs du Sud contre les industriels du Nord, ce qui revenait à soutenir l'esclavage.

Et depuis cette époque, le Parti Démocrate a engagé le pays dans un certain nombre de guerres (les deux guerres mondiales, la guerre de Corée, la destruction du Vietnam) et dans des actions qui auraient pu conduire à la guerre comme l'invasion de Cuba et l'invasion de Saint-Domingue. De plus, les démocrates ont toujours encouragé la politique inflationniste qui s'attaque à notre niveau de vie.

C'est pourquoi il est évident que les démocrates n'œuvrent pas dans notre intérêt. Et pourtant ils ont la réputation d'être en faveur de « l'homme de la rue ». Cette idée fausse provient principalement de la période de la grande dépression.

En effet, durant les années 1930, une partie de la classe dirigeante (ceux qui possèdent les grandes sociétés et dirigent l'économie et le gouvernement) décida qu'il était nécessaire de promouvoir un petit nombre de réformes en faveur des masses laborieuses. Il s'agissait en l'occurrence des riches industriels qui soutenaient Roosevelt. Ils craignaient que la situation devienne trop catastrophique pour le monde du travail, et qu'alors les travailleurs prennent leur propre sort en main.

Joseph Kennedy, le père millionnaire de John F. Kennedy, affirmait plus tard :

« Je n'ai pas honte de revendiquer le fait que, durant cette période, *(celle de la dépression)* j'ai pensé et j'ai dit que j'étais prêt à donner la moitié de d'être sûr de conserver l'autre moitié tout ce que je possédais à condition grâce à la loi et à l'ordre. »

Le but du New Deal était de s'assurer que les millionnaires garderaient malgré tout au moins la moitié de ce qu'ils possédaient. Et le New Deal fut utilisé pour détourner les travailleurs de toute solution de classe ou socialiste pour résoudre leurs problèmes. Les démocrates tentèrent ainsi d'empêcher les travailleurs de se rendre maîtres de leur destinée et de résoudre leurs problèmes en portant atteinte aux parasites de toutes sortes tels les riches, ceux qui jouissent de la propriété des moyens de production et tous les autres qui forment la classe dirigeante.

Les démocrates firent cela en promulguant quelques réformes qu'ils firent mousser par une propagande considérable à un moment où les républicains n'offraient absolument rien à la classe ouvrière. Et même les lois qu'ils affirment avoir promulguées pour aider les syndicats sont actuellement des lois qui permettent au gouvernement et aux grands trusts de contrôler nos syndicats.

C'est pourquoi, l'idée que le Parti Démocrate est un parti qui peut agir dans notre intérêt, n'est absolument pas fondée. Et quel que soit ce que nous promet McGovern (ou quelqu'un d'autre) dans sa campagne, quelles que soient les belles choses qui sont inscrites dans le programme du Parti Démocrate, la volonté de ce parti et de son candidat est, avant toute chose, de maintenir en place le système actuel. Et tout ce système est fondé sur la défense des intérêts du grand Capital, et non de ceux des travailleurs.

McGOVERN ET LA CON

CONTRAIREMENT à ce qui s'est passé en 1968 à la Convention démocrate lorsque les flics du maire de Chicago Dailey assommèrent ceux qui manifestaient contre la guerre à l'extérieur, cette année beaucoup de ces manifestants ou du moins des gens semblables se trouvaient à l'intérieur de l'enceinte de la Convention démocrate. A cette Convention, il y avait beaucoup de jeunes délégués opposés à la guerre, beaucoup de délégués des étudiants ; il y avait beaucoup de femmes, de Noirs, et de Chicanos (Américains d'origine mexicaine). Il y avait aussi quelques délégués du mouvement de libération des homosexuels. En fait, le caractère de cette Convention du Parti Démocrate était si totalement différent de celui que lui donnent généralement les cohortes du leader de l'A.F.L.-C.I.O. George Meany que celui-ci déclarait aux journalistes que, de son point de vue, ce qui clochait dans cette Convention c'était qu'il y avait trop de gens avec des barbes et pas assez avec des cigares...

Les délégués qui étaient en faveur de McGovern subirent sans cesse des pressions pour accepter des compromis et voter contre toutes les résolutions qu'ils avaient, primitivement, l'intention de défendre. On leur disait d'agir ainsi et de voter contre leur conscience dans un dessein d'efficacité ou pour faire la preuve qu'ils étaient raisonnables. Par exemple, la plupart des délégués pro-McGovern présents étaient opposés aux lois réactionnaires sur l'avortement qui conduisent à la boucherie les femmes de ce pays. Mais, lorsque la résolution en faveur de l'avortement fut présentée, on leur donna instruction de voter contre. Tout cela parce que McGovern affirmait que cette année la question de l'avortement devenait un mauvais cheval de bataille pour sa campagne...

La résolution sur les droits des homosexuels ne fut pas adoptée. La résolution sur l'aide sociale aux pauvres ne fut pas adoptée. La résolution sur la réforme des impôts ne fut pas adoptée...

Que gagnèrent à cette Convention les Noirs, les Portoricains et les Chicanos ? Ce qu'ils reçurent ce fut, pour l'essentiel, un camouflet en pleine figure et une injure lorsque l'appareil qui soutenait McGovern fit un compromis avec Wallace (ra-

LE MOUVEMENT OUVRIER AMÉRICAIN

ux d'af-
sa cote
s hauts
tre eux
e autre,
Cham-
elle at-
vembre
e de fi-
et Eu-
réélire
a désir
e reste,

ant de
une po-
sez fort

dé d'ap-
(en dé-
» sans
leur tête
cédé à
N. Dans
ar Cha-
de Pa-
ingston
autres
t Harry

Le point commun de tous ces leaders syndicaux est la réputation de libéralisme dont ils jouissent dans l'opinion publique. Cette réputation, ils la doivent surtout aux déclarations en faveur de la paix au Vietnam qu'ils ont faites à plusieurs reprises ces dernières années. Mais sur ce point, il faut être clair. Si, au fur et à mesure que croissait le mécontentement des travailleurs américains contre la guerre, ces leaders ont tenu des propos allant dans ce sens, ils se sont bien gardés de mobiliser les travailleurs de leurs syndicats pour lutter effectivement contre la guerre. Et, à plusieurs occasions, ces mêmes leaders n'ont jamais hésité à briser de grandes grèves, comme Harry Bridges, le président du syndicat des dockers, il y a quelques mois. En fait, leur position en faveur de la paix ne signifie qu'un appui à l'aile libérale de la bourgeoisie américaine, rien de plus. Ces leaders syndicaux ont d'ailleurs constitué un mouvement appelé le « Mouvement ouvrier pour la paix » (Labor for Peace) qui, lors de sa dernière conférence en juin dernier, eut comme invités d'honneur deux supporters connus de McGovern : la veuve de Martin Luther King et le sénateur Mike Gravel de l'Alaska. Et le fait que McGovern, qu'ils présentent comme un « ami du mouvement ouvrier » (« friend of Labor ») ait appuyé l'an dernier la politique de blocage des salaires de Nixon (avec la majorité démocrate du Congrès et la plupart des sénateurs de ce parti) ne semble pas troubler outre mesure cette brochette de bureaucrates syndicaux.

Le Parti Communiste, quant à lui, ne soutient pas ouvertement McGovern, mais il est plus qu'évident qu'à terme il l'appuyera contre Nixon. Car, depuis l'élection de Roosevelt avant-guerre, il est dans la tradition du P.C.A. de se rallier au candidat démocrate mais en y mettant les formes. Dans un premier temps, le P.C. présente ses propres candidats aux élections par Etats (candidats qui n'ont aucune chance) puis, au nom du « moindre mal », le P.C. finit par soutenir le candidat démocrate face au républicain. C'est ainsi que successivement Kennedy et Johnson furent présentés par le P.C. comme des candidats de la « paix au Vietnam » face aux « bellicistes » républicains. On sait ce qu'il advint de cette belle théorie.

Cette fois encore, vis-à-vis de McGovern, le P.C. adopte une position semblable.

Par exemple, un de ses leaders, George Morris, a dans un premier temps, déclaré : « McGovern, lui aussi, est pour le système capitaliste et pas même son plus naïf supporter ne croit qu'il pourrait être président pour autre chose que pour le capitalisme ».

Mais cette position est « nuancée » par un autre leader du P.C., Mike Zagerell. Ce dernier, prenant récemment la parole devant les J.C. (« Young Workers Liberation League ») affirmait à propos de la dernière Convention démocrate qui vit l'élection de McGovern : « ...la lutte à l'intérieur du Parti Démocrate est liée à la lutte qui se déroule au sein du mouvement ouvrier (...) durant la campagne des élections primaires les forces qui surgirent derrière McGovern décimèrent certains des bastions où les forces de Meany avaient toujours eu de solides accointances ». **Il devait également affirmer dans les colonnes du** Daily World, **l'organe du P.C., que la lutte au sein du Parti Démocrate entre, d'une part, McGovern appuyé par Woodcock et, d'autre part, Daley (maire de Chicago) et Wallace (extrême-droite démocrate), appuyés par George Meany, était en réalité une lutte de classes.**

Et George Morris définissait ainsi la « nouvelle ligne » du P.C. : « Ce que nous voyons dans le Parti Démocrate, et qui se reflète beaucoup dans la dernière Convention, est l'apparition d'une politique indépendante **(sous-entendu « des capitalistes »)** qui, avant lontemps, fournira la base à un véritable parti indépendant et anti-monopoliste. » **De là à soutenir McGovern, il n'y a qu'un pas que le P.C. franchira en temps utile. Cette déclaration est d'ailleurs à rapprocher de celle d'Earl Browder, secrétaire du P.C. en 1936, qui voyait dans le Parti Démocrate de Roosevelt un** « nouveau parti (...) expression américaine du Front Populaire ». **Comme on le voit, la politique du P.C. américain est toujours égale à elle-même et son appui à l'un des deux grands partis capitalistes américains ne se dément pas.**

En fait, la classe ouvrière américaine n'a aucun intérêt à soutenir l'un ou l'autre des candidats capitalistes contrairement à ce que lui proposent les bureaucrates de tout poil. Car tant Nixon que McGovern, une fois élue, se hâteront d'oublier toutes leurs promesses et ne feront rien qui ira à l'encontre des intérêts de Wall Street. Et de ce point de vue, le parti représentant réellement les intérêts des travailleurs américains reste encore à construire. Et c'est là le thème principal que le mouvement révolutionnaire américain mettra en avant dans les élections de novembre prochain.

Jean LIEVIN.

LES CONTESTATAIRES
NVENTION DÉMOCRATE

ciste notoire à l'extrême-droite du parti). Je crois que cela a été le mieux montré par un certain Stephen Schlesinger qui édite une revue qui s'appelle le **« Nouveau Démocrate »** (New Democrat). Il écrit ce qui suit :

« La physionomie réelle de la Convention se dégageait fort bien à la commission du programme où j'étais un supporter de McGovern. Les délégués pro-McGovern présentaient une plate-forme majoritaire. Mais nous prenions grand soin d'amollir les partisans de Wallace, y compris en incorporant certaines de leurs phrases dans les résolutions économiques et autres... »

McGovern a voté pour la résolution du Golfe du Tonkin (qui servit de prétexte à l'impérialisme américain pour entreprendre ses bombardements au Nord-Vietnam) et contre son annulation. Il a toujours voté les mesures de guerre au Congrès. Depuis avril dernier, c'est-à-dire depuis la nouvelle escalade dans le conflit, il n'est jamais apparu dans aucune manifestation contre la guerre, n'a jamais parlé dans aucune d'elles ou même simplement affirmé qu'il soutenait de telles manifestations ou actions. Et aujourd'hui, il n'a rien à dire à propos du bombardement des digues qui peuvent causer des destructions massives et des inondations. Ce n'est certes pas là un très bon palmarès pour quelqu'un qui participe à des élections en affirmant être le candidat opposé à la guerre...

(D'après « International Socialist Review » **(septembre 1972), revue théorique du S.W.P., organisation trotskyste des U.S.A.).**

Des jeunes face à une supporter de Nixon. McGovern ne les représente pas pour autant. (Ph. UPI)

Les staliniens américains dans la tradition

LES « syndicalistes pour l'action et la démocratie » (Trade Unionists for Action and Democracy [TUAD]) sont une tendance syndicale essentiellement animée et contrôlée par des militants du Parti Communiste Américain. Les 1er et 2 juillet, cette tendance syndicale organisait à Chicago une « Conférence d'urgence sur les élections » (Emergency Election Conference). Avant la réunion les leaders du TUAD avaient solennellement affirmé que cette conférence était ouverte à tous les militants syndicaux soucieux de discuter en toute démocratie des prochaines élections présidentielles et des choix qui s'offraient à la classe ouvrière américaine. Mais, très rapidement, les militants du PC allaient montrer la conception très spéciale qu'ils ont de la démocratie ouvrière.

En effet, un certain nombre d'organisations révolutionnaires avaient décidé d'envoyer des militants à cette conférence. Le groupe le plus important était formé par des militants du « National Caucus of Labor Committees ». Le PC était bien décidé à interdire par tous les moyens l'entrée de la conférence à d'autres tendances, même si ces dernières s'en tenaient strictement à l'ordre du jour annoncé.

Dès l'entrée, au bureau des inscriptions, une liste de militants et des sympathisants les plus connus des « Labor Committees » avait été dressée par le PC. Ceux qui étaient sur cette liste noire, plus ceux qui étaient soupçonnés d'avoir des liens avec des syndicats au sein desquels les gauchistes ont une certaine influence (notamment chez les travailleurs sociaux), plus tous ceux qui, par un biais ou un autre, étaient accusés de s'opposer à la ligne de collaboration de classes du PC se voyaient interdire l'entrée de la conférence. Le motif officiel était que les délégations de leur Etat contestaient la validité de leurs mandats. Ils étaient ensuite énergiquement poussés dans une petite pièce adjacente — gardée par des gros bras du PC — pièce dans laquelle une hypothétique commission de vérification des mandats était supposée se tenir. Par ce biais le PC espérait bien tenir à l'écart tous les opposants en les parquant ainsi comme dans une prison. Mais, après un certain temps, la plupart de ceux qui étaient ainsi enfermés parvinrent à s'échapper par une petite fenêtre, évitant ainsi la véritable mêlée qui s'engageait à la porte.

Cependant, en dépit de ses louables et persévérants efforts, le PC n'avait pu empêcher la moitié environ de la délégation des « Labor Committees » de pénétrer dans la salle. En effet, la plupart de ces militants n'avaient pas été détectés par les staliniens qui gardaient la porte.

Dès qu'ils furent repérés, le président de séance, qui était bien entendu un stalinien, proposa un ordre du jour dans lequel la question de l'exclusion d'un certain nombre de délégués présents étaient abordée. Sans même permettre aux participants de discuter de la question, et malgré les protestations d'une centaine de délégués, le président passa au vote. Il obtint d'autant plus facilement gain de cause que non seulement les staliniens étaient plus nombreux que les gauchistes présents mais que, de plus, ils avaient préparé le terrain auprès des ouvriers du rang qui étaient venus participer aux débats. En effet, dès avant la conférence, une campagne de calomnies avait été déclenchée contre les groupes révolutionnaires, et plus particulièrement contre les militants des « Labor Committees », ces derniers étant présentés comme des « flics », des « agents de la CIA ». De ce point de vue les staliniens américains n'ont guère plus d'imagination que ceux d'ici dans la calomnie. Les délégués appartenant aux « Labor Committees » furent donc expulsés violemment. Il en fut de même pour la plupart des autres tendances révolutionnaires, notamment les trotskystes de la Ligue des Travailleurs (Workers League) et ceux du Parti Socialiste des Travailleurs (Socialist Workers Party).

Ce que ne voulait le PC à aucun prix, c'est que des militants viennent, devant une partie de son public ouvrier, dénoncer sa politique opportuniste et les compromissions qu'il s'apprête à accepter pour être partie prenante dans le courant qui se retrouve aujourd'hui derrière McGovern. De ce point de vue, il ne tolère pas de critique sur sa gauche et ne conçoit la lutte politique qu'à coups de poings. Fidèle en cela à la tradition politique qui est la sienne...

J.L.

Les promoteurs font le vide

Le tribunal des expulsions

AU tribunal, le 25 août : d'un côté, le président et ses assesseurs, bronzés, détendus et sûrs d'eux ; de l'autre, la foule inquiète des pauvres gens qui emplit la toute petite salle d'audience du tribunal dit des « référés sur procès-verbal ». Le contraste est frappant. Modestement vêtus, tendus, ce sont des locataires menacés d'expulsion pour une raison ou pour une autre. Certains sont venus avec femme et enfant, parmi eux on compte de nombreux immigrés. Intimidés, ces travailleurs qui vont peut-être être jetés à la rue s'avancent un par un à l'appel de leur nom. Quelques chuchotements inaudibles de la salle d'audience entre le président et l'avocat — quand il y en a un — et chaque affaire se règle en moins d'une minute. On entend à peine le président annoncer sa décision : « Deux mois de délai avant expulsion », « expulsion immédiate » **ou** « affaire renvoyée ». **Parfois, le locataire concerné n'est pas présent à l'audience et son cas est réglé** « par défaut » **d'un trait de plume. Le président accorde deux mois de délai à un locataire qui ne paye pas son loyer dont il conteste le montant. Un vieux travailleur qui sort du sana où il vient de passer six mois pendant lesquels il n'a pas payé son loyer, devra payer à son propriétaire, en trois fois d'ici novembre, les 700 F qu'il lui doit... sinon il sera expulsé. Il explique qu'il ne dispose que de 300 F par mois et que sa femme est à l'hôpital.** « Essayez de faire des économies sur autre chose, le loyer c'est le plus important », **lui conseille le président. Le travailleur s'en va très digne en balbutiant quelques remerciements.**

On en vient au cas des 34 locataires de l'hôtel meublé du 43, rue Saint-Charles. Le propriétaire veut les faire expulser pour démolir l'immeuble (voir L.O. n° 206). « Il ne s'agit pas d'un promoteur », **affirme pourtant son avocat,** « ce n'est que le modeste propriétaire d'un tout petit immeuble ». **L'avocat du Comité de défense fait observer que ce** « modeste propriétaire » **a tout de même versé une indemnité d'éviction de 15 millions anciens au gérant... on peut supposer qu'il compte récupérer cette somme. L'avocat du propriétaire s'indigne :** « Des organisations politiques se sont installées dans notre immeuble, on a placardé des affiches. » **Le président sourit. Il est au courant, il passe presque chaque jour rue Saint-Charles. L'avocat du propriétaire affirme qu'** « il n'y a pas à s'inquiéter pour les locataires qui n'ont qu'à se reloger dans un des 2.000 garnis que compte la capitale ». **En conséquence, il demande l'expulsion immédiate. C'est même dans l'intérêt des locataires, ajoute-t-il,** « ils sont en danger, l'immeuble est frappé d'une interdiction d'habiter pour insalubrité ». **Cette interdiction est déjà ancienne et n'a pas empêché le gérant et le propriétaire d'empocher les loyers, remarque l'avocate des locataires. Elle explique le caractère dramatique de la situation de ces travailleurs immigrés qui, s'ils perdent leur logement dans le XV^e^, perdront du même coup pour la plupart leur emploi. De plus, ils ont dû perdre de nombreuses heures de travail... et de salaire pour se rendre à la poste, puis à la mairie, chercher les lettres recommandées d'huissier, et enfin se rendre à l'audience. Certains n'ont pas pu le faire, leur employeur ne leur accordant pas la journée.** « De toute façon, ils ont été prévenus », **s'impatiente l'avocat du propriétaire,** « une affiche a été apposée par le gérant ». **Mais, certains de ces travailleurs ne lisent pas le français, explique leur avocate. L'avocat du propriétaire s'indigne à nouveau :** « On est en France, on ne va tout de même pas leur imprimer des affiches en arabe ! »

Le président semble embarrassé. Finalement, l'affaire est mise en délibéré jusqu'à la semaine suivante.

Les 34 locataires devront attendre jusque-là pour connaître le sort que leur réserve la justice. Mais, de toute façon, ils étaient venus sans illusions et, pour conserver leur toit ou être relogés correctement, ils comptent davantage sur la campagne de solidarité engagée dans le quartier que sur la « justice »...

Correspondant L.O.

LA JUSTICE A DEUX VITESSES

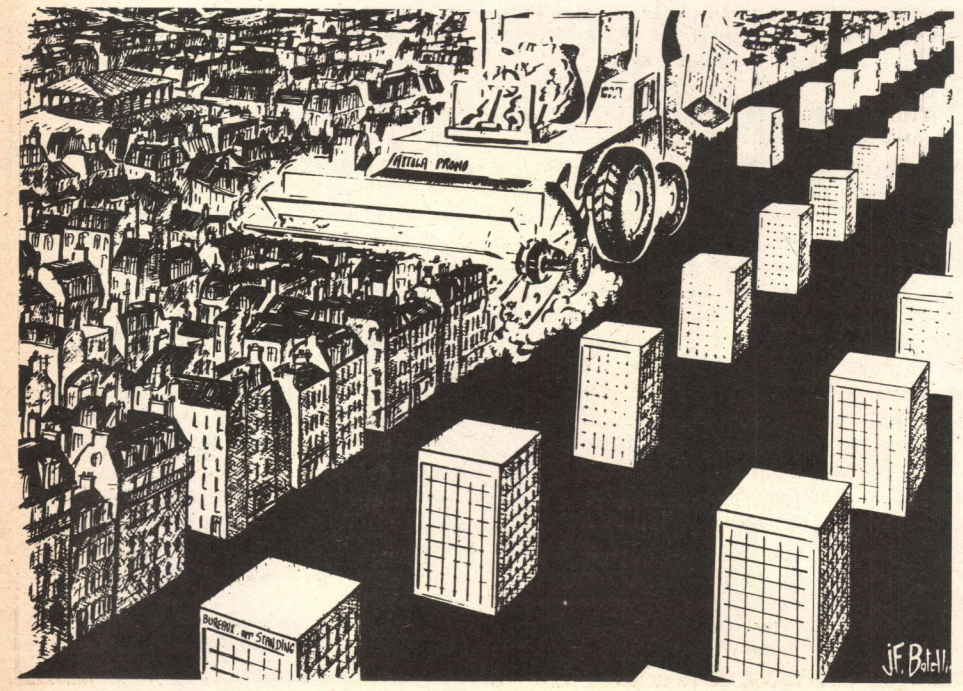

ON savait déjà que les PTT offraient deux catégories de service et acheminaient le courrier plus ou moins vite selon le prix payé par l'expéditeur. Cette solution avait paru « originale » lorsqu'elle avait été adoptée, mais il semble pourtant que les PTT n'aient pas l'exclusivité du fonctionnement à deux vitesses. Ainsi la « justice », si lente à se mettre en marche contre les escrocs immobiliers comme Rives-Henrys et ses amis ou les « protecteurs » des tenanciers de maisons closes de la région lyonnaise, peut parfois fonctionner de façon très rapide et aussi très expéditive. Contrairement aux PTT, on remarquera d'ailleurs que ce sont ceux qui n'ont pas les moyens de payer le prix fort qui bénéficient des « services » les plus rapides. C'est le cas, par exemple, des 24 mallogés, dont 15 enfants, qui avaient occupé un immeuble désaffecté au 50, rue Rouelle dans le XV^e^, le 14 juillet dernier. Ils en ont été « délogés » dès le 15 juillet à 5 h du matin. En pleine période de fête et de congés... qui osera encore se plaindre des « lenteurs de la justice » ? Venus dans cinq grands cars, plusieurs dizaines de CRS ont enfoncé les portes sans avertissement préalable, ont embarqué les occupants sans ménagement avec enfants et bagages, puis, pour rendre la maison définitivement inhabitable, les représentants de l' « ordre » ont cassé systématiquement les vitres, enfoncé les plafonds et détruit les escaliers. Plus récemment, le même scénario s'est déroulé rue de la Butte-aux-Cailles dans le XIII^e^, pour expulser d'autres squatters. Les CRS avaient en plus, cette fois, pris la précaution de barrer les deux extrémités de la rue, au cas où la population du quartier n'aurait pas apprécié leur intervention. La même menace pèse aujourd'hui sur les 34 travailleurs algériens qui habitent l'hôtel meublé du 43, rue Saint-Charles dans le XV^e^.

Correspondant L.O.

LE BLOCAGE DE "LUTTE OUVRIERE" AUX N.M.P.P. :

La C.G.T. contrainte à reculer

Il y a maintenant plus de deux mois (fin juin) le syndicat CGT des NMPP décidait le blocage de notre journal, entravant ainsi sa libre diffusion dans les kiosques et librairies. Il recevait alors l'appui du Comité Intersyndical du Livre Parisien CGT et du journal *l'Humanité* qui, le 28 juillet, se félicitait dans ses colonnes d'un tel blocage. Le but du syndicat CGT des NMPP, et plus particulièrement des militants du PCF qui le contrôlent, était simple : il s'agissait de contraindre nos militants et sympathisants des NMPP d'arrêter le bulletin qu'ils animent dans cette entreprise depuis de nombreuses années. La CGT nous mettait alors le marché en main : Arrêtez la parution de votre bulletin d'entreprise et votre hebdomadaire sera diffusé normalement.

Nous n'étions nullement prêts à accepter ce chantage et nous n'avons pas cédé. Dans cette lutte pour la liberté d'expression de la presse ouvrière, pour la démocratie la plus large au sein du mouvement ouvrier les soutiens et les encouragements ne nous ont pas manqué. Les organisations révolutionnaires, les syndicats de journalistes, la Fédération CFDT du Livre, la direction de la CGT-FO, le Parti Socialiste, le PSU, de nombreuses personnalités de gauche ont publiquement exprimé leur indignation devant de telles méthodes de gangstérisme. Le scandale devenant public, tant le syndicat CGT des NMPP que la Fédération du Livre de cette même confédération ont été contraints à un premier recul.

Brûlant ce que la veille ils encensaient, ils se voyaient obligés de désavouer leur action passée en affirmant le plus sérieusement du monde que notre journal n'avait jamais été bloqué. Mieux, *l'Humanité* qui, la semaine précédente se félicitait du blocage, publiait sans sourciller, le 3 août, le démenti du syndicat du Livre CGT.

Et partant du principe que plus le mensonge est gros plus il a des chances d'être cru, la Fédération du Livre nous mettait même publiquement au défi de prouver que notre journal avait été bloqué.

Ce défi nous l'avons relevé une première fois lors de notre conférence de presse du 3 août en remettant aux journalistes présents des photocopies de constats et de sommations interpellatives d'huissiers prouvant que, durant les dernières semaines, notre journal n'était pas parvenu dans nombre de villes de province. Nous l'avons relevé une seconde fois en proposant à la Fédération du Livre d'organiser en commun une conférence de presse où chacune des parties en cause exposerait librement son point de vue en présence de journalistes mais également de représentants des syndicats de journalistes, de la presse et du Livre. La Fédération du Livre, peu désireuse de voir ses mensonges exposés en public, n'a pas répondu à cette proposition, pas plus d'ailleurs qu'elle n'avait accepté notre proposition d'envoyer un de ses représentants à notre conférence de presse du 3 août. Le « défi » que nous lançait la CGT s'est donc rapidement dégonflé comme la baudruche de l'histoire.

Une nouvelle pièce à verser au dossier de cette affaire est le décompte que nous a fait parvenir le 23 août la direction des NMPP. Ce décompte, pour incomplet qu'il soit, indique que :

— *pour le n° 199* l'ensemble des dépositaires du Sud-Ouest et du Sud-Est n'ont pas reçu le numéro la semaine de parution,

— *pour le n° 201* une partie de ces mêmes régions n'ont pas reçu le journal.

— *pour le n° 202* ce sont les régions du Nord, de l'Est et de l'Ouest qui n'ont pas reçu *L.O.*,

— *pour le n° 203* c'est à nouveau dans les régions du Sud-Est et du Sud-Ouest que la distribution de notre journal a été perturbée.

De plus, nous avons pu constater par nous-mêmes que, même lorsque les centres NMPP de province recevaient les journaux de Paris, ceux-ci restaient souvent bloqués à l'agence locale des NMPP et n'étaient donc pas répartis dans les kiosques et librairies de la localité.

Pour l'instant on peut donc d'ores et déjà estimer à plusieurs dizaines de milliers le nombre d'exemplaires de *Lutte Ouvrière* qui ont été ainsi perdus, nous causant un préjudice financier et politique important.

Et la bataille n'est pas terminée. Car si la CGT a renoncé à revendiquer publiquement le sabotage de la distribution de notre journal, rien n'indique pour l'instant que ce sabotage ait cessé. Il prend désormais un aspect moins ouvert, plus insidieux mais non moins réel.

C'est pourquoi la bataille pour la libre diffusion de la presse ouvrière doit se poursuivre. Que tous les camarades, tous les lecteurs qui ne trouveraient pas régulièrement notre journal à la vente nous le fassent savoir le plus rapidement possible. Et si, malgré leurs demandes, cette situation intolérable continue, qu'ils envoient des lettres de protestation tant aux agences locales qu'à la direction parisienne des NMPP.

Quant à nous nous sommes certains qu'avec l'aide de tous les travailleurs conscients, de tous les militants attachés à la libre discussion des idées au sein du mouvement révolutionnaire nous gagnerons cette bataille.

J.L.

QUAND L'HUMANITE MENT-ELLE- ?

La motion adoptée par les équipes du Charolais et de La Villette (sur proposition du Syndicat général du Livre parisien) déclare à ce propos :

« *L'attachement des travailleurs des Messageries aux libertés de la presse et à sa diffusion ne saurait, pour autant, conduire à tolérer des agissements risquant, par des agressions répétées, d'en arriver à des affrontements regrettables.* »

L'expédition de « Lutte ouvrière » a donc été stoppée deux fois. Elle pourrait l'être une troisième fois si les groupuscules trotskystes ne se décidaient pas à ficher la paix aux travailleurs des Messageries.

l'Humanité **du 20 juillet 1972**

3° Le Comité intersyndical met au défi la direction de « Lutte Ouvrière » de prouver que son titre a été bloqué en publiant : les chiffres des exemplaires remis aux Messageries ; le nombre des exemplaires traités par les ouvriers des Messageries ; le chiffre réel de diffusion du journal pour la période du 19 juin au 1er août 1972. Dans le cas où « Lutte Ouvrière » ne répondrait pas à ces questions, le Comité intersyndical est prêt, quant à lui, à communiquer ces chiffres.

Les travailleurs du Livre

l'Humanité **du 3 août 1972**

Pourquoi une "Conférence Nationale Ouvrière ?"

DEPUIS mai 1968, ce pays a connu un grand nombre de mouvements revendicatifs importants. Ces derniers mois, en particulier, la combativité ouvrière s'est exprimée dans un certain nombre de conflits de longue durée. Mais ces conflits, quelle qu'ait été par ailleurs leur issue, ont été le plus souvent isolés, ne rencontrant d'autre solidarité active qu'une solidarité financière permettant quelquefois aux travailleurs de tenir pendant près de deux mois, mais ne suffisant pas, par elle-même, à faire céder le patronat.

De ce point de vue, si elles apparaissent différentes dans leur forme, les tactiques des deux grandes centrales syndicales françaises se sont avérées complémentaires, et aussi nocives l'une que l'autre. Dans sa volonté de ne pas laisser les mouvements revendicatifs échapper au cadre stérilisant des mouvements tournants et des « journées nationales d'action » sans lendemain, la C.G.T. a été jusqu'à prendre ouvertement position contre quelques-unes de ces grèves. Mais le rôle de la C.F.D.T. n'a pas été très différent quant au fond, car si elle a eu apparemment une attitude plus positive, si ses militants ont souvent joué çà et là un rôle important dans la direction de ces conflits, la confédération n'a rien fait pour les sortir de leur isolement, théorisant au contraire, en quelque sorte, ces épreuves de force isolées entre les travailleurs d'une usine et leurs patrons.

Si l'implantation des révolutionnaires dans les entreprises est encore bien faible, des militants ouvriers révolutionnaires ont cependant joué un rôle non négligeable dans un certain nombre de ces luttes, et il est certes réconfortant de voir que les grèves qu'ils ont animées se sont généralement terminées par un succès pour les travailleurs. Mais s'ils ont pu ainsi jouer un rôle déterminant au niveau de leur entreprise, leurs efforts pour sortir ces luttes de leur isolement n'ont guère abouti. De ce point de vue, l'absence d'une organisation révolutionnaire capable d'intervenir efficacement à l'échelle nationale, c'est-à-dire d'un parti révolutionnaire, se fait cruellement sentir.

Il n'est évidemment pas possible de remédier à cet état de fait par une simple proclamation, et la lutte pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire sera encore longue et difficile. Mais il nous paraît dès à présent positif que des militants ouvriers de différentes tendances puissent confronter leurs expériences, faire le bilan de ces luttes, et essayer d'en dégager les leçons pour l'avenir.

C'est pourquoi Lutte Ouvrière **a accepté la proposition du P.S.U. d'organiser en commun, avec éventuellement d'autres organisations, dans les semaines qui viennent, une conférence nationale ouvrière, ouverte à tous les militants d'entreprise, politiquement organisés ou non, qui se situent sur le terrain de la lutte de classe.**

Il ne s'agit pas, dans le cadre d'une telle conférence, d'adopter des motions ou des résolutions, et encore moins de prendre des décisions, ce qui serait absolument artificiel et sans intérêt. Il s'agit plus modestement de permettre la confrontation d'expériences et de points de vue, et d'instaurer le débat au niveau le plus riche possible dans le cas présent, c'est-à-dire au niveau du concret.

En réunissant plusieurs centaines de militants ouvriers, cette conférence sera aussi un témoignage de l'implantation croissante des révolutionnaires dans les entreprises.

Les Vendéens de 93

Marcel Lidove

Paysan vendéen (T. Drake)

COLLECTION «LE TEMPS QUI COURT»

CE n'est pas une histoire du soulèvement vendéen qu'a entreprise Marcel Lidove dans cet ouvrage, mais plutôt une tentative d'analyse politique et sociale du phénomène. Pourquoi les campagnes vendéennes se sont-elles insurgées contre la République au printemps 1973, se demande d'abord l'auteur, qui fait à juste titre remarquer que le mot Vendée est à tel point devenu synonyme de réaction politique qu'on ne se pose même plus la question, car cela semble aller de soi ?

L'étude des cahiers de doléances de 1789 montre pourtant, nous dit-il, que les problèmes qui se posaient alors aux paysans vendéens étaient les mêmes qu'ailleurs, et leurs revendications aussi. Bien sûr, les cahiers de doléances vendéens ne mettaient en cause ni la religion, ni le roi. Mais cela était vrai des cahiers de toutes les provinces françaises. En fait, l'accueil que la Vendée réserva à la révolution commençante ne fut guère différent de l'attitude du reste du pays, et un certain nombre de futurs chefs de l'insurrection lui manifestèrent même, sinon une sympathie ouverte, du moins une bienveillante indifférence.

Si le problème religieux, avec les conséquences de la constitution civile du clergé, joue un rôle essentiel dans la désaffection des campagnes vendéennes vis-à-vis de la révolution, ce fut finalement la profonde répugnance du paysan vendéen à aller se battre loin de ses foyers qui joua le plus grand rôle, le décret de la Convention du 24 février 1793 prévoyant la mobilisation de 300.000 hommes jouant le rôle de détonateur.

C'est que si les paysans vendéens étaient eux aussi partisans de la réforme du système fiscal et de la suppression des privilèges seigneuriaux, ils ne voyaient pas la nécessité d'aller se battre à des centaines de kilomètres de chez eux, dans une guerre qui n'était pas seulement la coalition de tout ce que l'Europe comptait de forces réactionnaires contre la révolution française, mais qui était aussi née de la volonté des représentants de la bourgeoisie urbaine de transformer l'Europe pour son plus grand profit.

Marcel Lidove s'attache aussi à analyser les rapports sociaux complexes qui existaient entre les troupes paysannes, et les cadres, pour partie roturiers et pour partie nobles, de « l'Armée catholique et royale », **de cette armée qui constituait, selon l'expression de Michelet,** « la révolution dans la contre-révolution » **; à expliquer aussi les raisons des premiers succès du printemps 1793, et de l'effondrement final.**

Désireux de détruire toutes les légendes, celles forgées par les thuriféraires réactionnaires de la Vendée, comme celles répandues par les admirateurs aveugles des Jacobins, et de donner une image fidèle de ce que fut cette impitoyable guerre civile, l'auteur ne borne pas son étude à la Vendée elle-même, mais montre aussi comment les maladresses de la Convention, les insuffisances du commandement républicain, expliquent en partie les succès initiaux des insurgés.

Mais alors que sous la poigne de fer du Comité de Salut public, la République s'efforçait de corriger ses erreurs, et sélectionnait un commandement compétent, efficace et dévoué, pendant que l'amélioration de la situation militaire générale permettait à la Convention de consacrer plus de forces au front intérieur, les faiblesses de l'armée vendéenne, coalition ambiguë d'intérêts disparates, ne cessaient de s'accuser.

C'est avec une certaine tendresse que l'auteur évoque l'image des insurgés vendéens. « De l'an II de ces temps héroïques par excellence — **conclut-il par exemple** — il ne reste finalement dans le souvenir que quelques géants : Robespierre, Carnot, Saint-Just ; dans l'autre camp, le soldat de l'armée catholique et royale. Celui-ci, sans aucun doute, n'aurait pas apprécié pareille compagnie, mais le fait qu'il n'y soit pas déplacé suffit à le situer parmi les plus grands. »

Mais cette tendresse, loin d'être le fruit de préjugés réactionnaires se reconnaissant dans les images d'Epinal de la Vendée, est née d'une étude approfondie du sujet, et nous vaut un livre intéressant et intelligent, ce qui n'est pas si fréquent.

F.D.

(Editions du Seuil. 8.50 F.)

TÉLÉVISION

SÉLECTION DE LA SEMAINE

MERCREDI 6 SEPTEMBRE

2e chaîne (20 h 35)

« Les dossiers de l'écran »
LE BRIGAND BIEN AIME

Le film retrace la vie de Jesse James, un des hors la loi les plus fameux de l'Ouest américain.

Le débat qui suivra sera essentiellement animé par des universitaires américains et portera sur le thème : « Les bandits d'honneur du Far West ». *En fait ce film, comme beaucoup d'autres, entretient une vision enthousiaste et sympathique d'individus qui, comme Jesse James, furent de franches crapules. Mais le fait que ces bandits aient pu rentrer dans la légende est aussi un phénomène social sans doute dans la période suivante lié à l'idée du justicier dans la conscience populaire, personnifiant la révolte des petits fermiers contre le capitalisme envahissant.*

1re chaîne (21 h 30)

« Un certain regard » *présente un portrait de* « Charles Fourier ».

Présenté sous une forme dramatique, ce portrait d'un des penseurs du socialisme utopique laisse entendre, selon ses réalisateurs, que Fourier, homme du XIXe siècle, était en fin de compte un visionnaire de la société du XXe siècle. A voir et sans doute à discuter.

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

2e chaîne (21 h 30)

« L'heure de vérité »
LA RENTREE SCOLAIRE

Avec la participation de l'actuel ministre de l'Education nationale qui, face aux journalistes, nous présentera — il ne faut pas être grand clerc pour le prévoir — une vision idyllique de cette prochaine rentrée. Nos ministres chantent tous la même chanson.

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

« L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau »

Ce soir « Le sort des loutres de mer »

Cette série fort attrayante nous apporte toujours mille informations intéressantes sur le monde marin.

Erskine Caldwell

LES BRAVES GENS DU TENNESSEE

CEUX qui ont lu du même auteur **« La route du tabac », « Le petit arpent du bon dieu »,** retrouveront dans ce nouveau roman écrit trente ans plus tard, le même monde du vieux Sud des Etats-Unis, si familier à l'auteur. Les autres y découvriront, au fil d'un récit sentimental, écrit dans un style décontracté, la violence des rapports inter-raciaux, violence alimentée par la véritable mystique qui anime le petit monde des « pauvres blancs », rustres et imbéciles, lorsqu'ils se mêlent de rappeler aux Noirs quelle place ils veulent leur assigner dans cette société.

Mystique si profonde que même ceux qui en comprennent le ridicule, qui la rejettent peut-être, ne peuvent le faire ouvertement, quand bien même leur position sociale pourrait sembler les mettre au-dessus des mœurs locales. Au Tennessee, Blancs et Noirs vivent côte à côte, mais dans deux communautés hermétiquement closes par les lois de la ségrégation. Et celui qui les transgresse, d'où qu'il vienne, n'a le choix qu'entre l'exécution sommaire, le lynchage, ou bien la fuite (s'il en a le temps) vers des Etats plus tolérants.

Erskine Caldwell a choisi le thème du mariage inter-racial, ou plutôt de l'impossibilité d'un tel mariage dans les Etats du Sud, pour dépeindre de façon souvent nuancée les réactions d'une petite ville du Tennessee. Et le roman, publié aux USA en 1969, montre combien, malgré les diverses lois contre la ségrégation passées ces dernières années, la situation a peu évoluée.

Il ne s'agit pas, loin de là, d'un roman politique — tout au plus l'auteur revient tout au long du récit sur une idée qui lui semble chère : Blancs ou Noirs, nous sommes tous des hommes, et la vie serait tellement plus belle si nous pouvions vivre en bonne entente... Et le jeune Jeff, né de parents de race différente, semble porter témoignage des bienfaits qu'engendrerait cette entente inter-raciale. Evidemment, une telle philosophie peut sembler quelque peu naïve lorsqu'on voit de quelle façon évoluent les rapports entre les deux communautés.

Mais aussi bien ce n'était pas le but de Caldwell d'indiquer la voie, ou de donner des leçons.

Hélène DURY.

(Editions Pierre Belfond. 19,50 F.)

cinéma

Michael Ritchie

CE film, qui aurait pu très bien s'intituler « Comment fabriquer un parfait candidat », décrit les efforts qu'entreprennent des hommes de la machine du Parti Démocrate pour lancer un candidat aux élections sénatoriales de Californie. Il s'agit en l'occurrence de déboulonner le sénateur républicain, un vieux réactionnaire notoire, qui s'accroche fermement à son poste depuis 18 ans.

L'équipe se met donc en chasse et finit par trouver le candidat idéal : il est jeune, beau, sympathique, a un nom connu (son père est un ancien gouverneur de l'Etat) et de plus est plutôt de gauche. Pensez donc, il s'occupe des « Services de la Communauté », c'est-à-dire qu'il passe son temps à aider les pauvres, les Noirs, les femmes, les chômeurs à survivre dans la jungle américaine. Ce jeune idéaliste a donc toutes les qualités pour rallier au Parti Démocrate les voix de ceux qui, de plus en plus nombreux, contestent le système américain.

On le lance donc dans la campagne électorale en lui promettant solennellement qu'il pourra dire ce qu'il voudra. Mais, peu à peu, l'équipe des spécialistes qui l'entourent n'a guère de mal à lui faire déclarer ce qu'elle veut à coups de suggestions, d'interviews télévisées tronquées, de formules vagues et ambiguës. Et notre contestataire assagi finira ainsi, en ruant parfois un peu dans les brancards, par devenir le candidat démocrate type s'accordant parfaitement à la réalité nouvelle de l'électorat américain et au dicton qui veut qu'aux USA il y ait deux partis de droite, le républicain et le démocrate, mais que ce dernier doive toujours apparaître comme un peu moins à droite que son concurrent.

Le film de Ritchie se veut une dénonciation des mœurs politiques américaines. Et plus d'une fois on ne peut regarder McKay sans penser à McGovern qui, lors de la dernière convention démocrate, avait fait venir des contingents de femmes, de Noirs et de chômeurs pour affirmer le caractère social de sa candidature. D'ailleurs, la ressemblance de nom (McKay, McGovern) et le fait que ce film sorte à quelques mois des élections présidentielles ne sont sans doute pas fortuits.

Bien qu'il y ait parfois certaines longueurs, « Votez McKay » est un film à voir, un film qui n'hésite pas à montrer la « grande démocratie américaine » dans ce qu'elle a de plus faisandé.

On attend toujours le cinéaste français qui nous montrera les McKay bien de chez nous !

Jean LIEVIN.

Daniel Mann *La poursuite sauvage*

A force de voir varier les genres du western on en vient à s'étonner d'en découvrir un « nouveau »... à la manière de ceux des années 50.

Un bon père de famille, ex-officier comme il se doit, heureux d'envoyer son fils à l'Académie militaire de West Point, voit gâcher tout ce bel avenir par une bande de méchants Indiens massacrant ladite famille à l'instigation de quelques Blancs dépravés.

D'où vengeance impitoyable avec l'aide de quelques évadés-bagnards cosmopolites... Et rien ne nous est épargné, ni l'institutrice désireuse de fonder un foyer, ni le héros brutal qui finit par se laisser attendrir.

Inutile de se déranger, c'est le genre de film série B qui nous sera tôt ou tard infligé par la télévision de M. Conte.

Pierre BUISSON.

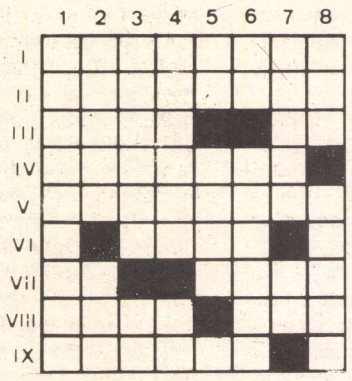

HORIZONTALEMENT. — I. Contrairement aux apparences, elles sont souvent très occupées. — II. Elle est au repos. — III. Peut porter les images - C'est un gagnant. — IV. De sacrés crampons. — V. A l'envers : n'a fait qu'une fausse sortie. — VI. Unique. — VII. Possessif - Métamorphoses. — VIII. Doux dans les chansons - Quand on a chaud. — IX. Occupation méridionale.

VERTICALEMENT. — 1. Modestes. — 2. Prénom féminin - On peut compter sur lui. — 3. Petits frères - Cardinaux. — 4. Aiguisée - Sigle britannique. — 5. Dans la nuit - Donne du punch. — 6. Dans le circuit - A une bonne descente. — 7. Elargit - Participe. — 8. Possessif - Perle du matin.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	O	L	E	I	L	■	B	U	E
II	E	V	E	N	T	A	I	L	S	■
III	R	A	S	C	A	S	S	E	■	R
IV	E	T	■	O	L	E	■	S	O	U
V	N	I	■	R	I	R	E	S	■	B
VI	I	O	D	E	E	S	■	E	P	I
VII	T	N	T	■	N	■	M	E	R	S
VIII	E	S	■	A	S	S	I	S	E	■

Vietnam

Le dernier "quart d'heure"

L'ANNONCE par Nixon de la fin prochaine du conflit vietnamien ne signifie pas que le président américain soit actuellement pressé de conclure un accord, et donc que la pression exercée sur les négociateurs nord-vietnamiens soit actuellement plus faible : c'est tout le contraire.

A trois mois des élections présidentielles, l'opinion américaine ne peut pas refuser à Nixon quelques mois de délais pour signer la paix, alors qu'elle attend depuis si longtemps. La campagne électorale bat son plein et les grands thèmes en sont fixés, les Américains n'auront à choisir qu'entre des promesses.

Mais justement ces promesses de paix désensibilisent l'opinion américaine au problème vietnamien : c'est l'équivalent du fameux « dernier quart d'heure » du gouvernement français pendant la guerre d'Algérie. Bien plus, le retrait d'une grande partie des troupes de fantassins américains, le fait que désormais seuls les engagés risquent d'être envoyés au Vietnam, enfin la promesse de la suppression de la conscription donnent au gouvernement les mains plus libres.

Quant à la pression militaire sur le Vietnam, elle, elle n'a pas diminuée : les fantassins américains ont été remplacés par des soldats sud-vietnamiens : leur rôle n'est pas de vaincre, mais de tenir seulement. Et, épaulées par l'énorme machine de guerre américaine, ces troupes résistent jusqu'à présent à l'offensive du F.N.L. qui dure maintenant depuis six mois. Mais la véritable pression militaire américaine se situe ailleurs : ce sont les bombardements, dont l'intensité ne cesse de croître. C'est par la menace que ceux-ci font peser sur les digues, et par là sur la population et sur toute la récolte de riz du golfe du Tonkin, et par les pertes qu'infligent les bombardements systématiques des voies de communications et des centres industriels, pertes dont on parle moins car elles sont devenues malheureusement une habitude, que Nixon fait pression sur le Nord-Vietnam.

A moins d'une débandade rapide des troupes sud-vietnamiennes (ce qui est peu probable vu leur importance numérique) qui remettrait en cause la politique actuelle de désengagement, Nixon a réussi à désamorcer le danger à proximité des élections présidentielles. Grâce à ses mensonges et à l'intensité des bombardements américains il espère ne pas être obligé d'arriver à un règlement avant les élections. On voit ce que représente pour des hommes tels que Nixon la vie des dizaines de milliers de Vietnamiens du Nord ou du Sud.

O. BELIN

Les promesses de Nixon

ALORS que les opérations aériennes et navales s'intensifient, Nixon a promis, outre la suppression du service militaire pour juillet 1973, la fin de la participation des fantassins aux combats. C'est ainsi qu'il a annoncé le retrait de 12.000 hommes, ce qui ramènerait à 27.000 le nombre des soldats américains au Vietnam.

Et s'il n'est certes pas nécessaire d'être basé au Vietnam pour participer aux opérations, la distance entre les 500.000 hommes de 1968 et les 150.000 actuellement engagés, montrent qu'il ne s'agit pas seulement d'une promesse électorale.

Pourquoi Nixon prend-il ces engagements ?

Parce qu'au Vietnam, l'aviation et la marine semblent suffir pour l'instant... à condition que l'armée sud-vietnamienne ne s'effondre pas avant le règlement du conflit.

Quant à la fin de la conscription — déjà promise il y a quatre ans — elle repose sur la perspective d'un règlement planétaire qui permettrait aux USA de ne plus avoir à intervenir massivement comme ce fut le cas en Corée ou au Vietnam.

L'entretien d'un corps expéditionnaire disposant d'importants moyens techniques pourrait suffire à soulager les « amis » en difficulté ; on a pu le voir à Saint-Domingue.

La participation de l'URSS et de la Chine au maintien du *statu quo* rendrait moins inquiétants les mouvements populaires qui ne risqueraient plus de basculer dans l'autre camp.

En outre, la plupart des pays sous-développés ayant acquis une indépendance politique au moins formelle, la petite-bourgeoisie de ces pays, force motrice depuis près de cinquante ans des mouvements révolutionnaires, voit ses aspirations nationales relativement satisfaites.

Avec la fin des mouvements d'émancipation nationale, les USA n'ont plus à craindre de grands conflits — hormis les révolutions. Ils peuvent espérer que sauront se maintenir ces gouvernements qui ont fait preuve d'une relative stabilité... dans l'instabilité.

D'autre part, sur le plan intérieur, la conscription a causé des problèmes politiques considérables du fait des réactions de la jeunesse concernée par la guerre.

D'où la nécessité de désensibiliser l'opinion en rappelant les « boys », ce qui économiserait d'ailleurs des moyens pour l'accroissement du nombre de militaires professionnels.

L'existence d'une masse de chômeurs, l'amélioration des conditions faites aux militaires de carrière, pourraient permettre à Nixon d'arriver à constituer l'armée de métier de deux millions d'hommes qu'il désire.

Quoi qu'il en soit, les promesses de Nixon traduisent le recul de l'emprise de l'armée sur la vie américaine. C'est en quelque sorte le prix de la défaite du Têt de 1968 face aux combattants vietnamiens.

Louis BERTRAND.

Madagascar

Loi martiale

Les dernières émeutes à Tananarive en mai 1972. (Ph. A.F.P.)

A *Madagascar, le général Ramanantsoa, chef du gouvernement, a promulgué la loi martiale lui donnant tous les pouvoirs pour le « maintien de l'ordre ». Le communiqué du gouvernement malgache précise que cette décision a été prise* « compte tenu des graves problèmes que pose l'économie du pays et de l'ambiance actuelle ».

Ce gouvernement, qui en est ainsi réduit à menacer de la force brutale pour tenter de faire respecter son autorité, avait cependant suscité bien des espoirs lors de sa mise en place à la suite du « mai malgache » de cette année où l'on avait vu un mouvement de contestation étudiante, des grèves et des manifestations d'une surprenante ampleur secouer le régime corrompu du président Tsiranana. Le général Ramanantsoa, chef de l'armée, était alors présenté comme l'homme capable de servir les intérêts de son peuple et non plus seulement ceux du colonialisme français qui, malgré l'indépendance formelle, restait tout puissant.

Il n'aura pas fallu bien longtemps pour déchanter. Il est manifeste que la situation sociale est loin d'être stable. Le gouvernement reconnaît aujourd'hui vouloir « disposer en cas de troubles graves de tous les moyens nécessaires pour assurer la tranquillité et l'ordre ». *Ainsi, il craint une nouvelle vague de grèves et de manifestations dont le congrès du KIM (Comité de lutte étudiants-travailleurs-chômeurs qui organisa les manifestations de mai) en septembre pourrait être l'occasion.*

Le gouvernement, trois mois après sa mise en place, n'a répondu à aucune des espérances mises en lui : malgachisation de l'enseignement, révision des accords avec la France, revendications économiques, départ immédiat de Tsiranana, qui conserve la présidence de la République, tout cela n'a pas été réalisé. Ce n'est sûrement pas par la loi martiale qu'il pourra regagner la confiance qu'il est en train de perdre. Pas non plus par le référendum qu'il projette pour se faire plébisciter : comme si Tsiranana n'avait pas, quelques mois avant les « événements » obtenu un triomphe électoral ! Par son attitude de méfiance et de répression contre son propre peuple, ce gouvernement, s'il a acquis la moindre indépendance politique, est en train de la perdre. Il pourra toujours alors appeler à son secours les troupes françaises qui semblent justement avoir, à en croire le gouvernement français, terminé leur travail au Tchad !

J. HAINAUT.

Corée

Un rapprochement sans perspectives

APRES d'interminables discussions au cours de 25 séances échelonnées sur une année, les deux Corée ont amorcé un long processus de rapprochement. Il ne s'agit encore que de timides accords permettant aux Croix-Rouge de chaque pays de rapprocher les familles séparées depuis la brutale coupure de la Corée entre une zone russe et une zone américaine au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

Ces travaux d'approche, qualifiés d'historiques par l'Humanité, ne sont malheureusement qu'un corollaire qui ne peut aller bien loin de l'intention de l'impérialisme américain de s'orienter vers un règlement général de la situation en Asie par un accord avec la Chine. Le gouvernement de Tchang Kaï Tchek à Formose, lâché par son grand protecteur, fut la première victime de cette nouvelle distribution des cartes politiques yankees.

Le gouvernement de Corée du sud s'est trouvé placé pendant 27 ans sur une ligne de force de la politique de l'impérialisme américain face à l'URSS, son rival. Cette ligne de force ne passerait plus à l'avenir par Séoul ni par Pyongyang. En conséquence les gouvernements des deux Corée restent comme deux coqs sans spectateurs et sans grain. Il est donc inévitable que les deux Corée cherchent à se rapprocher, elles qui ont été séparées par les affrontements des « Grands » de ce monde. Malheureusement, depuis 1945, les deux Etats ont constitué des castes dirigeantes qui abandonneront difficilement leurs hégémonies respectives et il n'y a pratiquement aucune chance de les voir arriver à une collaboration efficace à défaut d'une unification.

Le nouveau statu quo résoudra peut-être quelques problèmes des familles séparées par des frontières jusque-là infranchissables. Il ne changera rien à la misère des masses coréennes. La Corée, pays sous-développé, colonisé autrefois par le Japon, puis partagé en 1945, a vu sa misère aggravée encore par la guerre de 1950-1953 qui fit officiellement plus de quatre cent mille morts au Sud et huit cent mille au Nord et pour plusieurs milliards de dollars de destructions. Les deux Corée, mêmes rapprochées, parce que les « Grands » auront cessé de leur attacher de l'importance, ne pourront sortir du sous-développement que lorsque l'humanité aura été débarrassée de l'impérialisme et de toutes les catégories de profiteurs que son existence maintient en vie et au pouvoir aux quatre coins du monde.

Régine VILLON.